



Accessibilité universelle

Guide pratique

Pour rendre votre commerce accessible aux personnes à mobilité réduite

Stationnement réservé :

- Situé près de l'entrée.
- Bien identifié au sol.
- Installation d'un panneau (P-150-5).
- Largeur minimale de 2,4 mètres, bordé d'une allée latérale de circulation de 1,5 mètres sur toute la longueur.

Pour toutes questions concernant les stationnements réservés, consultez le guide complet au : <https://www.ophq.gouv.qc.ca/publications/guides-de-loffice/guides-pour-les-ministeres-les-organismes-publics-et-les-municipalites.html>

Parcours sans obstacle :

- Du stationnement à la porte d'entrée.
- Possédant une surface dure.
- D'une largeur de 1 mètre (39.5 po).

Absence de marches ou rampe d'accès :

- Inclinaison adéquate (1:12).
- Largeur de 870 mm (34 po).

Le déneigement des surfaces est essentiel !

Entrée :

- Largeur libre minimum de 800 mm (31,5 po) pour toutes portes devant être utilisées par le public.
- Poignées de porte à levier ou à anse.
- Seuils n'excédant pas 13 mm (1/2 po) ou seuils de porte biseautés.



Source: www.oxybéc.com

Saviez-vous?
Beaucoup de commerces seraient accessibles si le seuil de leur porte était biseauté!
Un petit coût pour une GRANDE différence!

Salle de toilette :

- Espace de manœuvre de 1.5 m x 1.5 m (5 pi X 5 pi).
- Interrupteurs, thermostats et boutons de commande d'ascenseur à hauteur maximale de 1,2 m (47 po).
- Loquet à hauteur maximale de 1 m (39,5 po).
- Barres d'appui (2) à l'horizontale pour la toilette (à côté et derrière).
- Zone de transfert à côté de la toilette d'une largeur libre de 875 mm (34,5 po).
- Dégagement minimal sous le lavabo de 685 mm (27 po).
- Robinets de type «levier».
- Miroir incliné ou à hauteur maximale de 1 m (39,5 po).

Facilitateurs :

- Partie de réception/billetterie/accueil abaissée à 865 mm (34 po) de hauteur, avec un dégagement minimal de 685 mm (27 po), une largeur de 760 mm (30 po) et une profondeur de 485 mm (19 po).
- Fauteuils roulants disponibles à l'entrée (grandes surfaces, musées, attractions).
- Porte automatique avec un bouton poussoir identifié.

Espaces de circulation :

- Largeur minimale de 920 mm (36 po) entre les tables et les allées.

Égalité :

- Accès aux personnes en fauteuil roulant à tous les niveaux ouverts au public.

Sites à consulter :

Kéroul, tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte :
www.keroul.qc.ca -Vous croyez avoir une accessibilité sans faille?
Informez-vous sur la certification Kéroul!

La Régie du bâtiment du Gouvernement du Québec :

www.rbq.gouv.qc.ca

Société d'habitation du Québec :

Document « Un logis bien pensé, j'y vis, j'y reste » www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000022561.pdf

Association des personnes handicapées Clair Soleil

585, rue Léonard
Mont-Tremblant Qc
J8E 3A7

clairsoleil@c gocable.ca
www.clair-soleil.webnode.fr
Tel.:819-425-7447
Fax.:819-425-2345



De petits gestes qui font
une GRANDE différence!
Merci!

Source des données: www.keroul.qc.ca